

# les échos de Villeneuve

MAGAZINE MUNICIPAL VILLENEUVE-EN-RETZ

ZOOM SUR

CONTACTS ET INFOS  
PRATIQUES



Solidarité intergénérationnelle



Une chargée de communication  
à la mairie



Installation de sécurisation - D87

## 02 Retour en images



### 13 & 30 Novembre

**Séance de char à voile, à La Bernerie-en-Retz, pour les élèves de CM1 et CM2 de l'école Victor Schoelcher.** Accompagnés de parents d'élèves et de Laëtitia professeur des écoles, ils ont pu bénéficier des enseignements prodigués par les professionnels de la SRB « Société des Régates de la Bernerie ».

Les enfants nous racontent : « On a fait des groupes de 2 ou 3 par char à voile. On a fait des parcours. Il y en avait un sur le char et les autres poussaient le char. Il fallait diriger la roue avec les pieds. On a appris comment installer la voile : c'est gréer. La voile devait faire un creux pour aller plus vite et pour fabriquer du vent. C'était trop bien, nous avons adoré ! »

Cette action, à destination des écoles, fait partie des ateliers gérés et financés par Pornic Agglo Pays de Retz.

### Décembre

**Bravo à nos reporters pour leur participation à la première de couverture de ce bulletin municipal.** À Marie-France Bronchain pour avoir su capter cette lumière d'un coucher du soleil à Fresnay, le 15 décembre 2020. À Céline Canarelli, pour la photo principale de la première de couverture et cette femelle de hibou des marais, espèce emblématique locale.

**Nous avons hâte de recevoir vos participations pour le prochain bulletin !**

[lesechosdevilleneuve@villeneuveenretz.fr](mailto:lesechosdevilleneuve@villeneuveenretz.fr)

N'oubliez pas d'indiquer les dates et lieux de vos prises de vue et vos coordonnées (nom, prénom) pour que nous puissions signer vos photos !



### Décembre

**Le Père Noël est passé à Villeneuve grâce à la collecte de jouets,** une opération appelée « Un Noël pour tous » organisée par le CCAS de Villeneuve en Retz à destination des enfants.

Une vingtaine de bénévoles s'est mobilisée pour ce projet ainsi que toute l'équipe du CCAS afin de trier, nettoyer et emballer les cadeaux.

Ce sont au total 170 enfants qui ont pu bénéficier des cadeaux récoltés. Un élan de solidarité notable pour la commune !

Merci encore à tous pour votre soutien et votre solidarité sans quoi rien n'aurait été possible !

**Si vous n'avez pas pu bénéficier, pour ce Noël 2020, de l'opération "Noël pour tous", c'est peut-être que la municipalité n'a pas connaissance de votre quotient familial. Si tel est le cas, nous vous proposons de vous signaler en mairie car la municipalité a à cœur de renouveler cette opération en 2021.**



## Sommaire

04/05 Brèves des  
Conseils

06/07  
Actualités

08/ Bâtiments  
et Voirie

08/ Agriculture  
et Environnement

09/ Urbanisme et  
Assainissement

10/ CCAS

11/14 Dossier

- Contacts  
et Infos pratiques

15/16 Affaires  
scolaires, enfance,  
jeunesse

17/18 Culture et  
Patrimoine

19/ Vie associative  
et Sports

20/ Expression des  
groupes municipaux

21/23  
État civil et  
Infos pratiques

24/ Les dates à  
retenir



## Le mot du maire

Chères Villeretziennes, Chers Villeretziens,

Il y a tout juste un an, la campagne électorale battait son plein. Bien malin celui qui pouvait prédire ce qui allait se passer, tant au niveau économique, social, politique, mais surtout sanitaire. Nous étions loin d'imaginer cette pandémie qui allait semer le trouble, le désordre dans le monde entier, et mettre à mal nos territoires, nos familles et nos forces vives. Il a fallu s'adapter et sans cesse se remettre en question. La période des fêtes de fin d'année nous a permis d'apporter un peu de gaieté dans ce contexte de crise sanitaire et d'actes terroristes qui endeuillent, une fois de plus, notre pays.

La cérémonie des vœux, moment important de convivialité et de partage, a dû être annulée cette année en raison de la pandémie de Covid19. Cette pandémie a bouleversé nos habitudes de vie et de travail, suscitant aussi légitimement notre inquiétude pour les plus fragiles d'entre nous. Je tiens d'abord à remercier chacune et chacun d'entre vous pour le respect des règles sanitaires et pour l'entraide et la générosité envers les personnes isolées ou en difficulté. Je vous invite d'ailleurs à découvrir à ce sujet l'article « Solidarité intergénérationnelle ».

Au-delà de ce qui s'est passé en 2020,

**« je ne souhaite  
retenir de cette  
année passée  
qu'une seule valeur,  
celle de la solidarité, »**

valeur essentielle dans l'esprit de cohésion de notre pays, de notre commune et à laquelle j'attache beaucoup d'importance. La solidarité sous toutes ses formes nous a permis de traverser les moments les plus

difficiles. Nous avons pu compter, encore une fois, sur l'engagement de bénévoles et de professionnels très sollicités : soignants, services de sécurité et de secours, commerçants, agriculteurs, enseignants et agents du service public, élus...

Nos associations, d'habitude si présentes, ont été privées d'activités. Nous les soutenons et je sais qu'elles sont motivées pour proposer de belles animations lorsque les jours meilleurs reviendront. Il nous faut continuer à envisager les conditions d'une vie sociale adaptée : le « retour à la normale » n'est pas annoncé pour demain. Vivons avec précaution, mais vivons !

Entraide et solidarité se sont déployées autour de l'organisation des circuits courts : les jours de marché ont été maintenus, les offres locales de ravitaillement ont obtenu un franc succès et l'ouverture de la future boucherie sera, je l'espère, le prélude à d'autres implantations.

Souhaitons que cette entraide déployée, ce regain d'intérêt pour les circuits courts et les produits locaux perdurent bien au-delà de cette crise et que nous soyons toujours en capacité de faire bloc, avec humanité et bon sens, dans l'avenir.

Vos élus et les services municipaux continuent de travailler sans relâche pour assurer le maintien du service public. Bien des choses ont été faites en 8 mois, vous avez pu en voir un résumé, dans les vœux diffusés sur YouTube, Facebook et sur le site internet de la mairie [www.villeneuveenretz.fr](http://www.villeneuveenretz.fr), ainsi que nos projets pour 2021, notamment la maison des services.

Pour conclure, je remercie tous les agents municipaux qui travaillent avec professionnalisme, qui ont su s'adapter au changement et qui continuent à mettre leurs expériences et leurs compétences au service des habitants !

Je terminerai par une citation de Victor Hugo :

« La fraternité n'est qu'une idée humaine, la solidarité est une idée universelle ».

Bonne lecture, prenez soin de vous et des autres, prenez plaisir à faire vivre notre belle commune !

Bien à vous

Votre maire,  
Jean-Bernard FERRER

Avec mon dévouement

Les échos de Villeneuve – Bulletin municipal de la commune de Villeneuve-en-Retz. Mairie de Villeneuve-en-Retz – 1 place Pierre Mourain – Bourgneuf-en-Retz – 44580 Villeneuve-en-Retz – Tél : 02 40 21 40 07 [mairie.villeneuve@villeneuveenretz.fr](mailto:mairie.villeneuve@villeneuveenretz.fr)  
Directeur de la publication : Jean-Bernard Ferrer / Directrice adjointe de la publication : Patricia Josso / Rédaction : Commission Communication / Photos (sauf mention) service Communication / Conception et impression : A Two Communication Villeneuve-en-Retz / Distribution : Herbauges distribution / Tirage : 2700 exemplaires. Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales

Le prochain bulletin municipal paraîtra début juin. Les articles et photos sont à remettre pour le vendredi 16 avril, de préférence à l'adresse suivante : [patricia.josso@villeneuveenretz.fr](mailto:patricia.josso@villeneuveenretz.fr), ou directement en Mairie.



\*Conseil Municipal (CM)

## CM\* du 10 novembre 2020 (à huis clos)

**Urbanisme : dénomination des rues du projet Alila/Le Clos des Poètes :** Sur proposition de la commission voirie ont été retenues par le CM rue Marc Elder et Allée Paul Fort.

**Urbanisme : prescription d'une révision générale du plan local d'urbanisme et organisation des modalités de la concertation :**

La révision du PLU constitue pour la commune une opportunité de mener une nouvelle réflexion sur son développement à moyen terme afin d'assurer un urbanisme maîtrisé. Il convient également d'y intégrer le plus en amont possible les enjeux du développement durable.

La commune va constituer un groupement de commande avec la commune des Moutiers en Retz afin de diminuer les coûts inhérents à cette révision.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité :

**DE PRESCRIRE** sur l'intégralité du territoire communal la révision du PLU avec pour objectifs :

- Créer un document unique, où l'on va imaginer et écrire notre commune de demain, pour les quinze ans à venir dans une volonté de développement durable.
- Apporter au document une écriture simple et interprétable pour tous les usagers.
- Délimiter les trames vertes et bleues, zones tampons avec l'urbanisation.
- Préserver les milieux naturels, les paysages notamment par le maintien ou la création de continuités écologiques.
- Maintenir des zones à vocation spécifiques agricoles tout en prenant en compte l'habitat et les activités existantes.
- Préserver et développer la qualité urbaine, architecturale et paysagère de la commune et plus particulièrement des entrées de ville.
- Assurer l'équilibre entre le développement et le renouvellement urbain, l'aménagement des espaces ruraux, la qualité de vie des habitants et la préservation des espaces naturels et forestiers.

■ Redéfinir l'aménagement des espaces pour le développement des activités économiques et/ou de loisirs en adéquation avec l'identité de la commune et de la qualité de vie tant au cœur des bourgs que sur leur périphérie.

■ Conforter les liaisons douces, par la création d'un maillage interconnecté entre les bourgs et à l'intérieur ainsi qu'avec les communes limitrophes.

**DE DÉFINIR**, les modalités de concertation suivantes :

- Organisation de deux réunions publiques d'information,
- Parution d'articles dans le bulletin municipal et sur le site internet,
- Réalisation d'une exposition en mairie,
- Ouverture d'un registre de consignation de commentaires à destination du public, accessible aux jours et heures habituels d'ouverture et d'une adresse de courriel dédiée.

**DE CONFIER**, conformément aux règles des marchés publics une mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du PLU à un cabinet d'urbanisme non choisi à ce jour ;

**DE SOLLICITER** de l'Etat conformément à l'article L.132-15 du Code de l'Urbanisme qu'une dotation soit allouée à la collectivité pour compenser les dépenses nécessaires à la révision du PLU.

**Urbanisme : constitution d'un groupement de commandes entre la commune de Villeneuve-en-Retz et la commune des Moutiers-en-Retz en vue de la passation d'un marché public relatif à l'élaboration ou la révision générale du plan local d'urbanisme** décidé à l'unanimité par le CM.

Etant précisé que chaque commune restera libre de l'avancement de son dossier.

**Affaires scolaires : coût de l'élève de l'école publique 2019 :**

Ce coût sert de base au forfait versé aux OGEC de la commune. Coût moyen d'un élève en classe maternelle 1 478.43 € / en classe élémentaire 414.59 €.

### Affaires scolaires : classes sous contrat d'association : montant de la subvention annuelle

FORFAIT VERSE AU COUT MOYEN ELEVE AVEC DISTINCTION M/P	Maternelles	Primaires	TOTAL 2020	Montant versé en 2019
GS STE JULITTE	41 396,07 €	24 460,75 €	65 856,82 €	67 645,29 €
GS SACRE CŒUR	62 094,11 €	26 948,28 €	89 042,39 €	76 998,31 €
GS ST JOSEPH	31047,05 €	15 754,38 €	46 801,44 €	43 672,38 €

**Vie associative : subvention culturelle aux écoles :** A cause de la crise sanitaire, le CM a validé le report d'utilisation de la subvention annuelle régulière de 33 € par élève (2020) jusqu'au 31/12/2021.

**Voirie : plan de relance du département 2020-2021 « Travaux d'entretien de la voirie communale » :** Projet d'aménagement de l'avenue et de l'impasse de la gare. Ce projet validé par le CM à l'unanimité consiste à réhabiliter entièrement ces deux rues et de réaliser une voie douce vers le complexe commercial des salines. Le montant du projet s'élève à 785 561 € HT. A cela s'ajoute 32 925 € de Maîtrise d'œuvre. Projet financé à 50 % par le Conseil Départemental de L.A. et 50 % en autofinancement par la commune.

**Ressources humaines : contrat d'apprentissage** pour le service communication : voir l'article de ce bulletin « Une chargée de communication à la mairie ».

## CM du 15 décembre 2020 (à huis clos)

**Intervention de Franck LAFARGUE, comptable Public à la Trésorerie de Machecoul** qui a exposé la comptabilité publique communale aux élus et a confirmé que les finances de la commune sont saines.

**Finances : dérogation à la révision de prix des baux de l'espace santé et diminution des loyers du café « Le Sympathique » :** Le CM a décidé de décaler la révision des loyers de l'espace santé qui devait avoir lieu le 1/11/2020 au 1/07/2021 et de diminuer de moitié le loyer commercial du café pendant toute la période de fermeture au public.

**Finances : approbation du rapport de la CLECT** (Commission locale d'évaluation des charges transférées).

**Finances : subvention à l'Association Gilles de Retz Musique :** Une des Attributions de Compensation (AC) de la CLECT, reversée à la commune, est la « participation à l'école de musique Gilles de Retz ». Le CM a décidé de reverser cette AC, à l'école de musique Gilles de Retz, en lui accordant une subvention de 1 896 €.

**Finances : clôture du budget assainissement et transfert des résultats à Pornic Agglo Pays de Retz :** Le résultat de gestion 2019, soit 300 000 €, sera reversé à l'agglo.

M. le Maire a précisé que la rénovation des réseaux est terminée, et que les travaux vont débiter sur la station d'épuration de Fresnay, qui pourra supporter 1 800 habitants.

**Finances : tarif des salles en 2022 :** Sur proposition de Nancy PINEAU, le CM valide l'augmentation de 5% des tarifs de location 2022 sur les montants de 2021, applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**Affaires scolaires : subvention exceptionnelle Covid-19 entretien de l'école privée St Joseph :** demande faite pour la prise en charge d'une partie des frais supplémentaires liés à la surcharge de ménage due au protocole sanitaire. Le CM a accordé une subvention exceptionnelle de 600 € reconduite si besoin.

**Affaires scolaires : subvention APEL Sacré Cœur :** M. le Maire a proposé que la subvention culturelle accordée en 2019 pour un montant de 3 663 € et non dépensée soit reconduite sur le budget 2020. Proposition validée par le CM.

**Institution :** approbation du règlement intérieur du conseil municipal à l'unanimité.

**Ressources humaines : convention de mise à disposition de service :** Dans un souci d'optimisation de gestion et de rationalisation des relations entre Pornic Agglo et la commune, le CM a validé la convention entre les deux collectivités pour mettre à disposition le service de restauration scolaire de la commune auprès du service enfance de Pornic Agglo.

**Affaires diverses : Navette estivale :** Ce service de transport proposé en Juillet et Août est gratuit et existe sur une partie du territoire de Pornic Agglo Pays de Retz. La commission mobilité de l'agglo travaille sur l'extension de ce service à notre commune avec une proposition pour un arrêt Chemin de la Culée et 2 ou 3 complémentaires. La navette propose 8 à 9 rotations par jour, samedi et dimanche compris, jusqu'à la Boutinardière pour rejoindre les correspondances de Pornic jusqu'à la Plaine sur Mer.

**Affaires diverses : point action sociale, « Un Noël pour tous » :** voir l'article de ce bulletin dans la rubrique « Retour en images ».

## PLUS D'INFORMATIONS :

Les brèves du conseil municipal du 9 février 2021 paraîtront dans le prochain bulletin.

En attendant, vous pouvez visionner le conseil municipal, dans son intégralité, sur la page Facebook de la mairie :

[www.facebook.com/mairieVilleneuveEnRetz](https://www.facebook.com/mairieVilleneuveEnRetz)

Pour plus d'informations, retrouvez toutes les délibérations du conseil municipal en mairie et sur [www.villeneuveenretz.fr](http://www.villeneuveenretz.fr)



### Une chargée de communication à la mairie

Depuis le 30 novembre 2020 et conformément à la délibération du conseil municipal du 10 novembre 2020, Claire Potin a été recrutée, en tant que chargée de communication, en contrat d'apprentissage. Ses objectifs sont de rendre la communication externe plus dynamique et attractive en faisant la promotion du territoire tout en créant une proximité entre la municipalité et les habitants, mais aussi de développer et animer la communication interne pour les agents au sein de la commune.

#### Claire, parlez-nous de vous, êtes-vous de la région ?

Je suis Claire POTIN, j'ai 21 ans et je travaille depuis fin novembre en tant que chargée de communication en alternance pour la commune de Villeneuve-en-Retz. Initialement, je ne suis pas de la région car je suis née dans l'Aisne, mais je suis maintenant installée aux Moutiers-en-Retz depuis plus de 9 ans.

#### Quel est votre parcours ? Quelles sont vos expériences ?

Concernant mon parcours, j'ai fait des études en communication, dans la région nantaise, et j'en fais d'ailleurs toujours ! J'ai suivi un BTS Communication pour apprendre les bases solides de ce domaine, puis je me suis professionnalisée en Bac+3 Communication, Évènementiel et Marketing en alternance. Actuellement, je poursuis en Master communication et médias en contrat d'apprentissage au sein de la commune sur deux ans.

Planète Sauvage, le Camping Les Brillas ou encore Nantes Métropole sont des structures dans lesquelles j'ai eu la chance de travailler, sans oublier plusieurs jobs d'été que j'ai effectués ces dernières années et qui m'ont permis de m'immerger assez tôt dans le monde professionnel.

#### En quoi consiste le métier de chargée de communication au quotidien pour la commune de Villeneuve ?

Mes missions au sein de la commune sont très variées et c'est d'ailleurs ce qui me plaît le plus. Je travaille pour développer la communication externe et interne de la commune, ce qui se traduit par la promotion du territoire de Villeneuve et sa valorisation auprès de publics externes, la diffusion d'informations envers les habitants sur les services publics et la vie de la commune ou encore l'accompagnement et la mise en place de projets pour renforcer le lien entre les agents de Villeneuve-en-Retz en interne.

#### Vous a-t-on déjà confié des projets ?

Oui, en effet. Beaucoup sont encore au stade de la réflexion mais en voici quelques-uns dont je m'occupe depuis mon arrivée : la modernisation du site internet, la gestion du Facebook de la commune, la réflexion sur des outils internes pour fédérer les agents ou encore la participation à l'élaboration du bulletin municipal.

#### Un moyen de vous contacter ?

Bien sûr ! Je suis joignable par mail à l'adresse : [lesechosdevilleneuve@villeneuveenretz.fr](mailto:lesechosdevilleneuve@villeneuveenretz.fr). Il ne faut pas hésiter à me contacter, je serai ravie de vous rencontrer et d'échanger sur vos différents besoins en communication.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

## Garde-Retz vos animaux

Un nouveau service à Villeneuve-en-Retz, Yvan a ouvert en octobre, une pension familiale pour animaux domestiques et NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie) chats, furets, poules, cochons d'Inde, lapins, chinchillas, etc. Il pourra garder vos animaux à son domicile dans la limite des places disponibles.

Yvan propose également des visites à domicile pour vos autres compagnons : chiens, chèvres, poissons rouges, oiseaux, chevaux...

Les tarifs varient en fonction de l'animal, de la durée de l'intervention et de la distance.

Possédant sa licence de taxi animalier, il peut amener votre animal chez le vétérinaire ou le toiletteur par exemple.



#### PLUS D'INFORMATIONS :

06.37.10.94.42 entre 10h et 19h

[nac.sitter.yvan@gmail.com](mailto:nac.sitter.yvan@gmail.com)

69 ter Route des Puymains

Bourgneuf en Retz

44580 VILLENEUVE EN RETZ



NOUVELLE ACTIVITÉ SUR LA COMMUNE

# Les Ateliers d'écriture de Christelle

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2021, Christelle propose de vous inscrire à des ateliers d'écriture. Ces ateliers sont destinés aux adultes et aux enfants, sans limite d'âge ni connaissances particulières. Christelle anime à votre domicile, et par groupe de 6 personnes, 1 atelier par mois, le jeudi soir de 18h30 à 20h30.

Qu'est qu'un atelier d'écriture ?

Un atelier d'écriture vous permet de transcrire par écrit des idées, des sensations, des émotions réelles ou imaginaires. C'est l'opportunité d'entretenir des relations culturelles et littéraires. C'est avant tout un moment d'échanges, de convivialité, simplement pour le plaisir d'écrire et de partager.



**CONTACT :**

06-01-21-99-75

deslivres.etvous44680@gmail.com

## Nouveauté dans l'offre locative du matériel de festività

Avec le soutien de la municipalité, le comité des fêtes de Fresnay en Retz, l'amicale laïque de l'école Victor Schoelcher et l'APEL/OGEC de l'école Saint Joseph ont décidé de s'associer pour la gestion du matériel locatif en mutualisant leurs acquis et en faisant des investissements communs pour permettre d'améliorer la proposition locative et la rendre plus attractive.

En décembre dernier, des bénévoles de chaque association ont participé à la préparation et au déménagement du matériel locatif dans un nouveau local qui est désormais opérationnel.



**CONTACT :**

**Pierre PETIT**

06 62 16 12 11 - APEL/OGEC

**Yohan ROUSSEAU**

06 62 19 45 98 - Comité des fêtes

**Frédéric TROADEC**

06 64 32 76 20 - Amicale laïque

## Subvention pour l'achat d'un composteur individuel



« Le saviez-vous ? Un tiers de nos ordures ménagères peut être composté. Les épluchures constituent un engrais naturel très efficace. Vous limiterez ainsi l'utilisation de produits chimiques, et vous diminuerez le volume de vos ordures ménagères. »

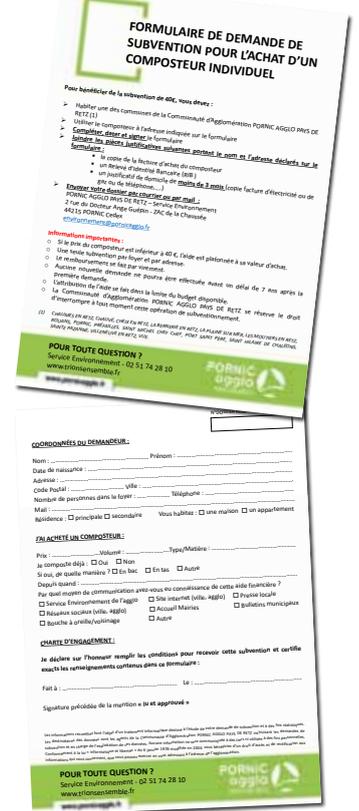
Composter, c'est réduire jusqu'à 67 kg/habitant/an les déchets de nos poubelles et 160kg/habitant/an les déchets végétaux sur les déchèteries de notre territoire !

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, Pornic Agglo Pays de Retz augmente l'aide financière pour l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur, elle est maintenant de 40 euros (aide plafonnée à la valeur d'achat).**

Pour en savoir plus et télécharger le formulaire de demande d'aide et les guides du compostage, rendez-vous sur le site internet de Pornic Agglo Pays de Retz ou passer en Mairie récupérer le formulaire.

**PLUS D'INFORMATIONS :**

[www.pornicagglo.fr/service/le-compostage/](http://www.pornicagglo.fr/service/le-compostage/)





# Installation de sécurisation à l'entrée du bourg de Fresnay – D87



En respect de la politique de sécurisation des entrées de bourg, et pour répondre à la demande de nombreux riverains de la rue des Cités et du quartier « Beausoleil », à Fresnay, la municipalité a mis en place deux aménagements provisoires ayant pour objectif d'écarter la vitesse des automobilistes.

Cela a pu se faire en collaboration et en accord avec les services du département. Afin d'éviter des nuisances sonores pour les riverains, les passages surélevés ont été écartés. Les services techniques ont donc installé deux types d'aménagement : une chicane courte et une longue autour d'un passage piéton qui assure la desserte de l'impasse Beausoleil avec le cheminement piétonnier existant. La circulation s'effectue sur une seule voie. Ce secteur, selon arrêté, devient zone 30.

Les résidents du secteur ont été consultés et invités à donner leur avis et suggestions d'amélioration de cet aménagement provisoire. Cette concertation verra naître l'aménagement définitif au cours de ce semestre, après accord du département. La municipalité remercie les riverains pour leur collaboration.

## Agriculture et Environnement

Stéphane ORY  
Adjoint à l'Agriculture  
et l'Environnement



### Polleniz 44

**L'association Polleniz s'organise pour s'adapter à la diversité de ses activités et de ses adhérents.**

L'adhésion à Polleniz est ouverte aux professionnels de la filière végétale, aux collectivités territoriales et EPCL, aux jardiniers amateurs et autres propriétaires d'espaces végétalisés et aux opérateurs de luttes collectives. Les adhérents sont donc répartis en 4 collèges et bénéficient d'offres de services dédiées.

Polleniz applique le concept clé de la prévention, de la surveillance et de la lutte contre des dangers sanitaires, des organismes nuisibles, des organismes émergents et des espèces exotiques envahissantes ayant des impacts négatifs sur l'économie, l'environnement et/ou la santé publique.

Entre autre, l'association met en œuvre la lutte collective contre les chenilles urticantes (processionnaires du pin, du chêne, Bombyx cul brun...). Elle anime et coordonne la lutte contre les Rongeurs aquatiques envahissants (RAE) grâce à son réseau de piégeurs bénévoles. Polleniz propose aussi aux communes d'adhérer à un Plan d'Action Collectif Frelon Asiatique (PAC FA) qui permet de mettre rapidement en œuvre une intervention en cas de détection d'un nid et d'assurer un suivi de la population de frelons asiatiques sur le territoire. Polleniz a également mis en place un plan d'action contre l'Ambrosie à feuilles d'armoise et la Berce du Caucase. Ces plantes exotiques envahissantes représentent de réels enjeux de santé publique et environnementaux.



#### CONTACT

**Polleniz 44**  
**Responsable d'antenne : Vincent Brochard**  
**Elu départemental référent : Alain Colas**  
**4 impasse Sophie Germain**  
**44119 Grandchamp des Fontaines**  
**02 40 36 83 03**  
**Polleniz44@polleniz.fr**  
**www.polleniz.fr**



Laurent PIRAUD  
Maire délégué de Fresnay  
Délégations Urbanisme et Assainissement

## Obligation d'affichage pour toute construction

Vous êtes titulaire d'une autorisation d'urbanisme positive pour une construction (maison, garage, abri de jardin, clôture, ...).

Vous devez obligatoirement informer les tiers de votre projet. Ses principales caractéristiques sont à afficher sur un panneau règlementé, article R.600-2 du code de l'urbanisme (voir modèle), placé sur votre terrain de manière à être bien visible de la voie publique. À partir du premier jour de cet affichage et pendant 2 mois, quiconque peut contester votre projet d'urbanisme et exercer un recours contre cette autorisation. **L'affichage doit être maintenu pendant toute la durée des travaux.**

Le risque d'un recours contentieux pendant toute la durée des travaux et jusqu'à 6 mois après leur achèvement est possible en cas d'absence d'affichage de l'autorisation d'urbanisme sur le terrain. Ce contentieux peut aller jusqu'à la déconstruction.

**Conseil :** L'autorisation d'urbanisme a une durée de validité de 3 ans minimum. Cela donne du temps pour la réalisation. Aucun travaux ne doit démarrer avant la délivrance de l'autorisation d'urbanisme.

### PERMIS DE CONSTRUIRE

#### CONSTRUCTION OU TRAVAUX

Nom/Raison Sociale du Bénéficiaire :

N° du permis :

Date de délivrance du permis :

Adresse de la mairie où le dossier est consultable :

Nature des travaux :

Nom de l'architecte :

Superficie du terrain :  m<sup>2</sup>

Surface de plancher autorisée :  m<sup>2</sup>

Hauteur de la/des construction(s) :  m

Surface des bâtiments à démolir :  m<sup>2</sup>

«Le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent panneau (art. R600-2 du code de l'urbanisme)»  
«Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la déclaration préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (art. R600-5 du code de l'urbanisme)»

**CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC**

PERMIS DE CONSTRUIRE accordés du 17/10/2020 au 04/01/2021	DÉCLARATIONS PRÉALABLES accordées du 09/10/2020 au 31/12/2020
GARRIOU Martine et Michel, 19 route de Machecoul, construction d'une habitation	BAZUREAU Anthony, 395 les Fuberts, piscine
MEMBRUT Adeline - SCI MEMBRUT PICOT, 22 rue du Lavoir, construction d'une micro-crèche	DUPE Benjamin, 29 rue du Calvaire, aménagement d'une dépendance en pièce à vivre
DURIEUX Marie-Chantal - SCI GUERIVIERE, 11 impasse des Ecuireuls, construction d'un garage	MAZROU Fouad, 11 rue des Hortensias, clôture
DURIEUX Marie-Chantal - SCI GUERIVIERE, 11 impasse des Ecuireuls, construction d'un jardin d'hiver	PAGEOT Paule, 16 la Frazelière, fenêtre de toit
LADAN Patricia, 70 rue de Sirius, construction d'une habitation	FORCIER Jean-Philippe, 4 bis rue de la Garnauderie, carport
LHERMITE Pascale, route du Point de Vue, construction d'une habitation	LANDREAU Béatrice et TEMPLIER Philippe - SARL BEAPHILE, rue de la Culée, modification aspect extérieur
RONDEAU Delphine et PRUKOP Louis, 11 rue des Rivières, construction d'une habitation	ETIENNE Pascal, 2 route de Port la Roche, surélévation habitation et édification de clôture
LE BRIS Jean-Yves, 15 le Nombreuil, extension (préau)	SARRADE Arnaud, 13 rue du Champ d'Alouettes, création ouverture
SCHNEIDER Céline et BODELLE Marc, rue de la Garnauderie, construction d'une habitation	Anthony BARRIAC - SAS DEL MAR INVEST, rue Joseph beaulieu - rue des Hortensias, lotissement 3 lots
FLEURY Catherine, rue de Sirius, construction d'une habitation	CHARTIER Didier, 2 place du Marais, remplacement couverture
DURIEUX Marie-Chantal - SCI GUERIVIERE, 11 impasse des Ecuireuls, construction d'un centre bien-être	CHAUVET Vianney, la Javelière, extension habitation
SADOUDI Jonathan et TOURBATEZ Mélanie, rue des Chaumes, construction d'une habitation	SABBAN Gilles - SOLUTION ENERGIE, 43 rue des Cités, panneaux photovoltaïques
ROBARD Emmanuel et BAUDRY Valérie, rue de Sirius, construction d'une habitation	LECUYER Michel, 23 route des Puymains, abri de jardin
LECLERC Cyril, 33B impasse des Violettes, construction d'une piscine	LECUYER Michel, 23 route des Puymains, clôture
RONDINEAU Alain, 17 rue de Saint Hilaire, extension (garage et préau)	BEAULIEU François et Renée, 71 rue des Avocettes Élégantes, clôture
PEDEAU Noël, 1 rue du bois de la Motte, construction d'un préau	

# 10 CCAS et Enfance - Solidarité



**Fabrice RONCIN**  
Adjoint au Développement  
économique & Tourisme



**Xavier LELAY**  
Conseiller délégué Citoyenneté,  
Lien social et Démocratie locale



**Sandra MATHIAS**  
Adjointe au CCAS



**Isabelle CALARD**  
Adjointe aux Affaires  
scolaires, Enfance,  
Jeunesse

## Solidarité envers nos aînés et commerçants



La traditionnelle galette des aînés n'a pas eu lieu cette année. Le CCAS et la Commission Développement Économique se sont unis et ont pris la décision au vu de la situation d'offrir un bon d'achat aux aînés de plus de 75 ans. Il est utilisable tout au long de cette année auprès des commerçants de notre commune qui ont été identifiés et impactés par le deuxième confinement. La municipalité les remercie pour leur engagement.

Le plaisir d'offrir tout en aidant les commerçants

### CONTACTS

**Sandra MATHIAS**  
Adjointe au CCAS  
Tel 06.20.81.96.53

[sandra.mathias@villeneuveenretz.fr](mailto:sandra.mathias@villeneuveenretz.fr)

**Mairie de Villeneuve en Retz**  
Place Pierre Mourain  
Bourgneuf en Retz  
44580 VILLENEUVE EN RETZ

## Solidarité intergénérationnelle pour les EHPAD

En décembre dernier, les enfants des accueils périscolaires et centres de loisirs de la commune de Villeneuve-en-Retz se sont mobilisés pour mener un projet intergénérationnel à destination des résidents des EHPAD, à l'occasion des fêtes de fin d'année.

La commune de Villeneuve en Retz est labellisée Plan mercredi depuis novembre 2018. Dans le cadre de cette labellisation, des animations sont mises en place les mercredis après-midi. Enfants et animateurs échangeront sur les thèmes de ces animations et les animateurs organisent ensuite, tout au long de l'année, des ateliers pour mettre en place les activités correspondantes aux thèmes choisis. Pour cette année scolaire 2020-2021, un des thèmes retenus est la solidarité.

C'est donc dans ce cadre que des ateliers ont été réalisés et ont permis de produire des présents qui ont été remis aux résidents des EHPAD.

Coloriages, bricolages, peintures et bien d'autres créations ont été réalisées par les enfants, ainsi que la préparation d'un chant et d'une chorégraphie diffusés sous la forme d'une vidéo aux résidents des EHPAD.

Les enfants ne pouvant pas accéder aux EHPAD pour des raisons sanitaires, un temps officiel a été organisé à la Salle Polyvalente de Bourgneuf-en-Retz le 16 décembre dernier, pour que les enfants puissent remettre le fruit de leur créativité aux représentants des EHPAD.

Une belle action solidaire et de partage qui a apporté gaieté et baume au cœur aux aînés !

Un grand merci aux animateurs des accueils périscolaires et centres de loisirs, ainsi qu'aux représentants des EHPAD, Monsieur Jouanno représentant de l'EHPAD l'Immaculée, Mesdames Groussin et Ferrand animatrices à l'EHPAD du Pays de Retz Bourgneuf de leur engagement pour cette action.

Bravo à tous les enfants pour leur générosité !





Patricia JOSSO  
Adjointe à la Communication



Carole LECUYER  
Conseillère municipale

## Contacts et Infos Pratiques

Ces informations en date de mars 2021, vous sont proposées en page centrale afin de pouvoir les détacher et les conserver à portée de main.

### Vos démarches administratives

#### Permis de conduire, Carte grise, Déclaration de cession, Certificat de non-gage

Les demandes se font uniquement en ligne sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

#### Carte nationale d'identité sécurisée et Passeport biométrique

Les modalités d'obtention de carte d'identité et de passeport sont désormais les mêmes. Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile. La demande peut s'effectuer dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil d'empreintes et uniquement sur rendez-vous. La mairie de Villeneuve-en-Retz n'est pas dotée de ce dispositif. Les mairies équipées les plus proches sont celles de Pornic, Chaumes-en-Retz, Sainte-Pazanne et Machecoul-Saint-Même.

**A SAVOIR :** Pour faciliter la démarche, il est conseillé de remplir sa pré-demande en ligne sur le site [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

Le dossier de demande peut être retiré en mairie ainsi que la liste des documents à fournir.

Vous pourrez ensuite vous rendre en mairie à la date de votre rendez-vous, muni de la référence de la pré-demande, d'une photo d'identité aux normes requises et des justificatifs demandés.

Pour rappel, un acte de naissance, de mariage ou de décès est à demander à la mairie du lieu où l'évènement s'est déroulé.

Plus d'informations sur : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

#### Liste électorale

Mairie du nouveau domicile. Se munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent ou s'inscrire en ligne sur : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

#### BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ À VOUS FAIRE RECENSER !

##### Qui doit se faire recenser ?

Tous les français, filles et garçons à partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire)



##### Pourquoi ?

Le recensement est une démarche **citoyenne**, qui s'inscrit dans le **Parcours Citoyenneté** et qui vous permet :

- d'être convoqué(e) à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**,
- d'être inscrit(e) **automatiquement sur les listes électorales** de votre commune à vos 18 ans.

Ensuite, l'**attestation de participation à la JDC** vous permet :

- d'accéder aux examens et concours d'Etat : CAP, Bac, **permis de conduire**
- de vous engager dans une forme de volontariat, militaire ou civil.

##### Comment se faire recenser ?

Se présenter à la Mairie dans les 3 mois qui suivent vos 16 ans avec les pièces justificatives suivantes :

- livret de famille des parents
- votre carte d'identité en cours de validité.

#### PLUS D'INFORMATIONS :

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

### Règles de vie

#### BRUIT

Arrêté préfectoral du 30 avril 2002

La réglementation actuellement en vigueur prévoit :

**Tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit.**

Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, ne doivent pas être émis des bruits susceptibles d'être gênants par leur intensité, leur durée, ou l'heure à laquelle ils se manifestent.

#### Petit rappel pour tous

**Pour les PROFESSIONNELS :** l'utilisateur d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises doit interrompre ses travaux entre 20h et 7h et toute la journée les dimanches et jours fériés.

**Pour les PARTICULIERS :** ils sont tenus de prendre toutes précautions pour éviter que la tranquillité du voisinage ne soit entachée.

Les propriétaires d'animaux, et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

Nous comptons sur vos valeurs de tolérance et de respect pour que cet arrêté soit appliqué sur la commune de Villeneuve en Retz.

#### ÉLAGAGE

En bordure des rues, il est nécessaire d'élaguer les branches d'arbres et de haies pour permettre le passage des piétons et assurer une bonne visibilité. De même, les fils des réseaux électriques et téléphoniques doivent être dégagés de toutes branches.

Les riverains qui « en l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier » (article R. 116-2 du code de la voirie

routière) s'exposent à une amende prévue pour les contraventions de cinquième classe.

Il convient de noter que l'exécution d'office de l'élagage des plantations privées riveraines d'une voie, aux frais des propriétaires défaillants, est prévue pour les chemins ruraux, en vertu de l'article D. 161-24 du code rural et de la pêche maritime, ainsi que pour les voies communales, depuis l'insertion d'un nouvel article L. 2212-2-2 dans le code général des collectivités territoriales par l'article 78 de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit.

#### DÉBROUSSAILLAGE

Afin de limiter au maximum les risques de propagation d'incendie et de la vermine, les propriétaires de terrains sont tenus de les nettoyer (fauchage, débroussaillage).

#### FEUX

En tout endroit de la commune, les feux dans les jardins sont strictement interdits.

Des solutions plus respectueuses de la santé et de l'environnement existent pour vos déchets verts.

Source d'émissions de polluants (particules, dioxines, benzène...), le brûlage à l'air libre a des effets sanitaires et environnementaux importants.

Les activités de jardinage (taille de haies, élagage, nettoyage des massifs, tonte), génèrent d'importantes quantités de déchets végétaux. Ces déchets peuvent trouver bien des emplois au jardin.

[www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr](http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr) :

Rubrique **Qualité de l'air extérieur**



## Bon à savoir

### ORDURES MÉNAGÈRES - DÉCHÈTERIES

Tout renseignement auprès de la Communauté d'agglomération «Pornic Agglo Pays de Retz» au 02 51 74 28 10 ou [www.pornicagglo.fr/service/gestion-des-dechets](http://www.pornicagglo.fr/service/gestion-des-dechets)

### JOURS DE MARCHÉ

Toute l'année, le samedi de 8h à 12h, sous les halles de Bourgneuf-en-Retz et le dimanche de 9h à 13h, place du Marais à Bourgneuf-en-Retz.

### PAROISSE SAINTE CROIX EN RETZ

5 rue St Blaise,  
44270 Machecoul-St Même  
02 40 78 50 77  
09 61 31 46 12

[contact@paroisse-ste-croix-en-retz](mailto:contact@paroisse-ste-croix-en-retz)  
[www.paroisse-ste-croix-en-retz.fr](http://www.paroisse-ste-croix-en-retz.fr)

### Offices religieux

#### Messes dominicales :

1<sup>er</sup> dimanche du mois : 19h\* à Fresnay (le samedi) et 9h30 à St Cyr  
2<sup>e</sup> dimanche du mois : 19h\* à Fresnay (le samedi)  
3<sup>e</sup> dimanche du mois : 19h\* à Fresnay (le samedi) et 9h30 à Bourgneuf  
4<sup>e</sup> dimanche du mois : 19h\* à Fresnay (le samedi) et 9h30 à Fresnay  
5<sup>e</sup> dimanche du mois : 9h30 à St Cyr  
\* 18h30 horaire d'hiver - \* 19h horaire d'été

#### Messes en semaine :

Semaines paires : Mercredi 9h à Bourgneuf, Jeudi 9h à Fresnay  
Semaines impaires : Mercredi 9h à St Cyr

#### Messes en maisons de retraite :

1<sup>er</sup> vendredi du mois 15h : Résidence Immaculée à St Cyr  
3<sup>e</sup> vendredi 15h : Hôpital de Bourgneuf

#### Permanences :

Bourgneuf - St Cyr, le samedi de 10h30 à 12h, Maison paroissiale, 2A rue Notre Dame  
Tél : 06 72 10 65 42  
Fresnay, le lundi de 10h à 11h, Maison Paroissiale, allée des Sports  
Tél : 07 81 23 39 74



## Vos Services Publics

### BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE VILLENEUVE-EN-RETZ

La Salorge - Route de Bouin  
Bourgneuf-en-Retz - 44580 VILLENEUVE-EN-RETZ  
Tél : +33(0)2 40 21 17 88 ou +33 (0)2 40 82 04 40  
[www.pornic.com](http://www.pornic.com)

### HORAIRES D'OUVERTURE

#### De Octobre à Mars

Mardi, Mercredi et Vendredi : 9:30 - 12:30 / 13:30 - 17:30  
Jeudi : 9:30 - 12:30  
Samedi : 9:00 - 13:00  
Fermé : les lundis, jeudis après-midi (sauf le 22 octobre 2020), dimanches et jours fériés.

#### De Avril à Juin et Septembre

Du Mardi au Samedi : 9:30 - 12:30 / 14:30 - 18:00  
En 2021, ouvert le dimanche 4 avril, le samedi 8 mai, le jeudi 13 mai et le dimanche 23 mai : 9:00 - 13:00  
Fermé : le vendredi 1<sup>er</sup> mai, les lundis et dimanches à l'exception des dates mentionnées ci-dessus.

#### Juillet et Août

Lundi au samedi : 10:00 - 13:00 / 15:00 - 18:30  
Dimanche et jours fériés : 9:30 - 13:30

## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Tout renseignement auprès de la Communauté d'agglomération «Pornic Agglo Pays de Retz» sur [www.pornicagglo.fr](http://www.pornicagglo.fr)

### INFORMATIONS

#### Site de Sainte-Pazanne

Tel : 02 40 02 62 92  
60-64 Impasse du Vigneau  
44680 Sainte-Pazanne

#### Site de Pornic

Tel : 02 51 74 07 16  
2 rue du docteur Ange Guépin  
ZAC de la Chaussée  
44215 Pornic Cédex  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

### TRANSPORT À LA DEMANDE

C'est un mode de transport collectif à la demande qui permet d'effectuer des déplacements de proximité (une visite chez des amis, un rendez-vous, un saut à la bibliothèque...) et complète

l'offre de transport du réseau Aléop.

Sur une simple réservation, un véhicule passe vous prendre à votre domicile et vous conduit sur les lieux de votre choix au sein du Pays de Retz, d'une commune limitrophe ou d'un pôle centralisé (centre hospitalier ou pôle d'échange de transports en commun). Ce service est accessible aux personnes en fauteuil roulant avec véhicules adaptés et personnel formé.

Ce service fonctionne :

Le matin : du mardi au vendredi de 9h à 9h30 et de 11h30 à 12h  
L'après-midi : le mercredi et le vendredi de 14h à 14h30 et de 17h30 à 18h.

Déplacement possible sur la journée mercredi et vendredi. Gratuite, l'inscription est à effectuer auprès de la Mairie muni d'un justificatif de domicile. Une carte de transport vous sera alors délivrée immédiatement.

Combien ça coûte ?

2,40 € pour un aller  
2,40 € pour le retour

Possibilité de carnets de 10 tickets, soit 2,10€ le trajet

La réservation est à effectuer par téléphone 02 40 21 80 40 auprès de la Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz du lundi au vendredi AVANT 16 h 30, en n'oubliant pas d'informer de votre handicap.

Plus d'informations sur :

[www.pornicagglo.fr/service/transports](http://www.pornicagglo.fr/service/transports)



## URGENCES



- 15.....SAMU Urgences médicales  
 18.....SAPEURS-POMPIERS  
 02 41 48 21 21.....Centre Antipoison et de Toxicovigilance  
 17.....POLICE / GENDARMERIE  
 Plainte en ligne.....[www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr)  
 02 40 21 40 06.....Gendarmerie de Villeneuve en Retz  
 02 40 82 00 29.....Gendarmerie de Pornic  
 112.....N° d'Urgence Européen  
 114.....Urgence pour personnes sourdes et malentendantes  
 115.....SAMU Social – SOS Sans abri  
 116 000.....Urgence enfants disparus  
 119.....Urgence enfants en danger victimes de violences  
 physiques ou psychologiques  
 191.....Urgence aéronautique  
 196.....Urgence maritime  
 197.....Alerte attentat - Alerte enlèvement
- Pour signaler une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.**
- 31 17.....Par téléphone**  
**31 117.....Par SMS**
- 116 117.....Médecin généraliste de garde aux heures de fermeture des cabinets médicaux  
 32 37.....Pharmacies de garde  
 02 40 29 40 02.....Chirurgiens-dentistes de garde les dimanches et jours fériés de 9h à 12h  
[www.cdcc44.f](http://www.cdcc44.f).....Conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes de Loire-Atlantique  
 118 400.....Urgence vétérinaire



## Défibrillateurs automatisés externes

### Localisation des appareils à disposition

- Bourgneuf : à l'intérieur de la salle des sports
- Bourgneuf : Bar PMU Le Marais
- Bourgneuf : Hôpital Intercommunal du Pays de Retz
- Saint-Cyr : Résidence l'Immaculée (EHPAD)
- Fresnay : à l'extérieur de la salle des sports, côté terrain de foot



## Assistance - Écoute

- 30 20.....Harcèlement scolaire  
 39 19.....Violences conjugales  
 39 77.....Écoute maltraitance des personnes âgées/handicapées  
 0 800 109 900.....Établissement Français du Sang (appel gratuit)  
 0 800 08 11 11.....Planning familial santé sexuelle et sexualités (appel anonyme et gratuit)  
[www.planning-familial.org](http://www.planning-familial.org)  
 0 805 123 124.....Cancer Info Service (prix d'appel local du Lundi au Samedi de 8h à 20h)  
 39 89.....Tabac info service  
[www.tabac-info-service.fr](http://www.tabac-info-service.fr)

- 0 980 980 930.....Alcool Info Service (appel anonyme, non surtaxé, 7j/7, de 8h à 2h)  
[www.alcool-info-service.fr](http://www.alcool-info-service.fr)  
 0 800 840 800.....Sida Info Service (appel anonyme et gratuit 7j/7, 24h/24)  
[www.sida-info-service.org](http://www.sida-info-service.org)  
 0 800 23 13 13.....Drogues Info Service (appel anonyme et gratuit 7j/7, de 8h à 2h)  
[www.drogues-info-service.fr](http://www.drogues-info-service.fr)  
 0 800 858 858.....Croix-Rouge écoute



## Dépannage

- 09 726 750 44.....Urgence électricité  
 0 800 473 333.....Urgence Sécurité Gaz  
 02 44 68 20 09.....Dépannage SAUR



## Vie Quotidienne

- 06 31 00 98 55.....Les Retz'chauffeurs  
 36 31.....La Poste  
 36 35.....SNCF  
 30 04.....EDF  
 02 44 68 20 00.....SAUR Eau potable  
 Service clients [www.atlantic-eau.fr](http://www.atlantic-eau.fr)  
 02 44 68 20 00.....Assainissement collectif SAUR  
 02 44 68 20 00.....Assainissement non collectif SAUR  
 02 40 36 83 03.....Frelon asiatique (signalement)  
 0 892 705 705.....Opposition carte bancaire ou appeler votre banque  
 0 892 68 32 08.....Opposition chèques ou appeler votre banque



## Païement De Proximité

Chez votre buraliste agréé, vous pouvez effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

- AU RENDEZ-VOUS DES CHASSEURS  
 12 Rue de l'Église – Saint Cyr
- LE MARAIS  
 13 Rue de la Grande Aire - Bourgneuf

Nouveau service « paiement de proximité »

**PAIEMENT DE PROXIMITÉ**

Partenaire agréé de la direction générale des Finances publiques

**Pour payer en espèces\* :**  
 vos impôts, amendes, avis de cantine, de crèche, d'hôpital...  
**rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo**

\* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

FRANÇES PUBLIQUES

# 14 Vos contacts utiles



## MSAP

La Maison de services au public de Villeneuve (MSAP) lieu d'accueil, d'information, et d'orientation peut vous accompagner dans vos démarches de la vie quotidienne, en lien avec les opérateurs de services publics « essentiels » : emploi, retraite, famille, social, santé, etc.

Équipements à votre disposition dans un espace de confidentialité : ordinateur, accès internet, wifi, visio conférence, imprimante, photocopieuse, scanner.

SITUÉE DANS LE BUREAU DE POSTE - 15 rue de la Taillée - Bourgneuf  
mercredi..... 10h-12h30 14h-17h15  
jeudi..... 10h-12h30  
vendredi..... 10h-12h30 14h-17h15  
[msap.villeneuve-en-retz@laposte.fr](mailto:msap.villeneuve-en-retz@laposte.fr)

## Les permanences administratives et diverses



39 49..... **PÔLE EMPLOI**  
32 30..... **CAF**

Pornic : Pôle social - 1 bis rue Jean Sarment  
Ste-Pazanne : 10 Rue de l'Hôtel de Ville  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

36 46..... **CPAM - AMELI**  
[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

### RAM - RELAIS ASSISTANTE MATERNELLE

02 51 74 07 16..... Pornic sur Rendez-vous  
02 40 02 62 92..... Ste-Pazanne sur Rendez-vous  
02 28 25 09 80..... **CENTRE MÉDICO SOCIAL**

Ste-Pazanne : 10 Rue de l'Hôtel de Ville

02 40 21 40 07..... **CONCILIATEUR DE JUSTICE**  
Mairie de Villeneuve : 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois  
de 14h-17h

02 40 64 35 38..... **ADMR - AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL**  
Réseau associatif de services à la personne répartis en quatre pôles :  
Enfance et parentalité, Accompagnement du handicap, Services et  
soins aux séniors, Entretien de la maison.

[paysderetz@fede44.admr.org](mailto:paysderetz@fede44.admr.org)  
[www.admr.org/associations/federation-admr-loire-atlantique](http://www.admr.org/associations/federation-admr-loire-atlantique)

02 40 02 38 45..... **MISSION LOCALE DU PAYS DE RETZ**  
Structure d'insertion mais aussi relais d'informations pour les jeunes de  
16 à 25 ans, sortis du système scolaire, qui habitent le Pays de Retz.

Machecoul-Saint-Même - 4 rue Alexandre Riou  
[contact@mlpaysretz.com](mailto:contact@mlpaysretz.com)  
[www.mlpaysretz.com](http://www.mlpaysretz.com)

02 40 89 30 15..... **ADIL**  
Agence Départementale d'Information sur le Logement  
L'ADIL a pour vocation d'offrir au public un conseil juridique, financier et  
fiscal sur toutes les questions relatives à l'habitat.

Pour rencontrer un conseiller-juriste, lors d'une permanence,  
le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 11h à 12h, il faut prendre rendez-vous en ligne  
sur [www.adil44.fr](http://www.adil44.fr) – nos permanences - prendre rendez-vous en ligne.

Bourgneuf : Mairie - Place Pierre Mourain  
Fresnay : Salle socio-culturelle - 24 rue de Pornic

[contact@adil44.fr](mailto:contact@adil44.fr)

02 40 08 03 30..... **INFO ENERGIE PAYS DE LOIRE**  
Service d'information et de conseil gratuit pour maîtriser ses  
consommations d'énergie. Rendez-vous en ligne

[nantes.44@ieipdl.fr](mailto:nantes.44@ieipdl.fr)  
[www.info-energie-paysdelaloire.fr](http://www.info-energie-paysdelaloire.fr)

02 40 35 68 00..... **ADEME**  
Agence De l'Environnement et de la Maîtrise De l'Énergie  
Ses principaux domaines d'intervention concernent la gestion des  
déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique, les énergies  
renouvelables, la qualité de l'air, la lutte contre les nuisances sonores,  
le management environnemental et l'écoconception.

[www.paysdelaloire.ademe.fr](http://www.paysdelaloire.ademe.fr)



## Services de la ville



### ACCUEIL & ÉTAT CIVIL

02 40 21 40 07..... **Bourgneuf**  
[mairie.villeneuve@villeneuveenretz.fr](mailto:mairie.villeneuve@villeneuveenretz.fr)

02 40 21 41 32..... **Fresnay**  
[mairie.deleguee@villeneuveenretz.fr](mailto:mairie.deleguee@villeneuveenretz.fr)

02 40 64 10 30..... **CCAS**  
[marie.fougeray@villeneuveenretz.fr](mailto:marie.fougeray@villeneuveenretz.fr)

02 40 21 12 42..... **VIE ASSOCIATIVE ET LOCATION DE SALLES**  
[fabienne.brizard@villeneuveenretz.fr](mailto:fabienne.brizard@villeneuveenretz.fr)

**COMMUNICATION**  
[lesechosdevilleneuve@villeneuveenretz.fr](mailto:lesechosdevilleneuve@villeneuveenretz.fr)

02 40 21 41 32..... **COMPTABILITÉ**  
[lauriane.batard@villeneuveenretz.fr](mailto:lauriane.batard@villeneuveenretz.fr)

02 40 21 88 59..... **POLICE MUNICIPALE**  
[dominique.ferron@villeneuveenretz.fr](mailto:dominique.ferron@villeneuveenretz.fr)

02 40 21 12 41..... **URBANISME**  
[yann.pigot@villeneuveenretz.fr](mailto:yann.pigot@villeneuveenretz.fr)

### BIBLIOTHÈQUES

02 40 21 95 39..... **Bourgneuf**  
02 51 74 50 27..... **Fresnay**

[bibliovillerez@gmail.com](mailto:bibliovillerez@gmail.com)  
<http://vilret44.afi-sa.net>



## Correspondants de presse

**FRANÇOISE TRICOIRE**..... 06 63 33 08 38-  
[dalynfran@gmail.com](mailto:dalynfran@gmail.com)

**Le Courrier du Pays de Retz**

Secteur : Fresnay

**Presse Océan**

2 secteurs : Fresnay et Bourgneuf pour le conseil municipal

**MURIEL CHEVER**..... 06 83 78 56 28  
[murielchever@yahoo.fr](mailto:murielchever@yahoo.fr)

**Le Courrier du pays de Retz**

Secteur : Bourgneuf et Saint-Cyr

*Précision : le Courrier du pays de Retz étant  
hebdomadaire, les infos et articles sont à envoyer avant le lundi  
soir pour une parution le vendredi suivant. Délai à prévoir dans  
les demandes.*

**LYDIE CAILLÉ-ODÉON**..... 06 31 72 10 22  
[ctrandbert@orange.fr](mailto:ctrandbert@orange.fr)

**Presse Océan**

Secteur : Bourgneuf et Saint-Cyr

**OUEST-FRANCE**

[redaction.retz@ouest-france.fr](mailto:redaction.retz@ouest-france.fr)

et pour annoncer vos événements : [www.infocale.fr](http://www.infocale.fr)





Isabelle CALARD Adjointe aux Affaires scolaires, Enfance, Jeunesse

## École l'Ostréa



Élection des Éco-Délégués dans la classe de CM2 afin de sensibiliser les élèves à la lutte contre le réchauffement climatique et la protection de la planète. Leur rôle est de réaliser des actions pour protéger l'environnement proche. Une boîte à idées a été mise en place dans le hall d'entrée ainsi qu'un panneau d'affichage. Projet de mise en place d'un composteur pour la cantine et installation de nichoirs à oiseaux autour de l'école. Un courrier adressé au Maire est en cours d'élaboration par les élèves.

Les classes de Ce2, Cm1 et Cm2 font le tour du monde grâce au Vendée Globe. Cette course de voiliers est l'occasion de découvrir notre planète et surtout ses océans : approche géographique (découverte du parcours) ; lecture de journaux de bord, de textes autour du monde maritime... Les navigateurs nous font vivre des émotions fortes. La mer a également été une grande source d'inspiration pour les artistes (découverte d'œuvres d'art).

Remerciements à l'Amicale Laïque pour l'achat de nouveaux jeux de cour à hauteur de 1000€ en concertation avec l'équipe enseignante : gros légos, véhicules en bois, briques géantes pour la maternelle, panier de basket, cible, parachute fleurs...



**CONTACT & INSCRIPTIONS**  
02 40 21 42 60

## École Sacré Cœur

La crise sanitaire et la morosité actuelle n'empêchent pas l'école Sacré Cœur d'avoir eu une activité riche en émotions comme en projets en 2020.



Les élèves de CM1 et CM2 ont eu le plaisir de découvrir pour la première fois pour la plupart la pratique du char à voile. Ce sport se pratique sur la plage de La Bernerie et est accessible aux écoles de la commune depuis le rattachement à Pornic Agglo.

L'OGEC (association en charge de la gestion des bâtiments entre autres) continue son projet de mise aux normes pour les personnes en situation de handicap (normes ADAP) entamé il y a quelques années avec la construction de deux rampes d'accès aux classes PS/MS et GS/CP.

Enfin pour le dernier jour d'école avant les vacances de Noël, les enfants ont pu découvrir sous le préau un traineau décoré et éclairé, une musique d'ambiance et bien sûr des cadeaux (offerts par l'APEL) qui ont par la suite été distribués dans toutes les classes. Nos petits se sont émerveillés devant cette mise en scène durant



toutes les récréations, et ainsi partir en vacances la tête pleine de rêves !

Le contexte actuel ne nous permet pas de faire de portes ouvertes comme les autres années, mais les rencontres avec le chef d'établissement sont quand même possibles, en physique ou par téléphone. N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous souhaitez vous renseigner sur le fonctionnement de l'école et pourquoi pas inscrire votre enfant !

**CONTACT**  
[www.sacre-coeur-bourgneuf.fr](http://www.sacre-coeur-bourgneuf.fr)  
[www.apelogece-bourgneuf.over-blog.com](http://www.apelogece-bourgneuf.over-blog.com)  
Tél 02 40 21 47 12

## École Saint Joseph



**Pour s'inscrire :** Dès à présent, Magali Hervouet se tient à la disposition des parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) dans l'école. N'hésitez pas à la contacter. Lors d'un rendez-vous, elle vous fera visiter l'école, vous présentera le projet pédagogique et répondra à toutes vos interrogations.

### Une journée spéciale « Noël » :

Cette année, malheureusement, le traditionnel marché de Noël n'a pas pu avoir lieu mais il n'était pas question pour autant de se priver de l'ambiance de Noël que les enfants aiment tant. Une journée spéciale « Noël » a donc été organisée le mardi 15 décembre. Déguisement de Noël pour tous, enfants et adultes, jeux, joie et bonne humeur. Les élèves ont même préparé des vidéos pour partager ce moment avec les parents. Si vous êtes curieux, rendez-vous sur le site internet de l'école pour constater que même masqués tous les élèves se sont bien amusés !

### Nouveauté dans l'offre locative du matériel :

À retrouver dans la rubrique « Actualités ».



### Campagne d'appel aux dons :

Dans le contexte sanitaire actuel, les diverses manifestations de l'école comme les Fresnaysies, le rallye et le marché de Noël ont été annulées. Habituellement, les bénéficiaires de ces événements sont des atouts financiers importants pour le bon fonctionnement de notre école. Par conséquent, nous avons lancé une campagne d'appel aux dons. Elle est ouverte à tous, familles, particuliers et

École Saint Joseph



entreprises, donc si vous souhaitez nous soutenir, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet dans la rubrique « infos pratiques » pour télécharger le fascicule de don ou bien venez directement à l'école pour un retirer un.

### Rappel des manifestations :

Si le contexte sanitaire le permet, nous serons ravis de vous retrouver pour partager un moment convivial lors : du rallye vélo/rando: le dimanche 9 mai 2021 et des Fresnaysies : le dimanche 20 juin 2021.

## RENSEIGNEMENTS

9 rue du champ de foire – Fresnay en Retz  
44580 Villeneuve en Retz  
ec.fresnay.st-joseph@ec44.fr ou au 02 40 21 45 31  
ecole-stjoseph-fresnay.fr

## École Sainte Julitte

Les élèves de l'école Sainte Julitte ont reçu la visite surprise du Père Noël vendredi 11 décembre 2020. C'est avec plaisir et une certaine émotion que les enfants ont déballé leurs cadeaux offerts par l'APEL Sainte Julitte : jeux pédagogiques, albums littéraires, tablettes numériques. Ce fut également un moment de partage, de convivialité, très apprécié par les enfants mais également par les enseignantes de l'école. De leur côté, les élèves ont travaillé sur le projet « Spectacle de Noël Virtuel » dans le but de présenter des danses et des chants sous forme d'un journal télévisé présenté par les CM1 et CM2. Le produit final, d'environ 30 minutes, a été envoyé sous format numérique aux familles de l'école afin qu'elles puissent partager ce moment avec leurs proches.



Le Père Noël lors de sa visite dans la classe des maternelles !

Depuis le 8 novembre, les CM1-CM2 de l'école Sainte Julitte sont en voyage... virtuellement bien sûr ! Ils font le tour du monde en suivant le Vendée Globe. Pris de passion pour cet événement sportif, ils suivent quotidiennement les aventures des skippers. Au programme : suivi du classement, localisation des voiliers, découverte du monde marin, apprentissage du vocabulaire maritime et géographique (latitude, longitude, équateur...). Les domaines abordés sont variés. Les élèves ont chacun leur favori

qu'ils ont encouragé en leur envoyant un mail. Certains élèves font même la course sur Virtual Regatta. Les enfants aimeraient rencontrer les skippers afin de pouvoir partager sur leur expérience. Ils attendent avec impatience l'arrivée aux Sables d'Olonne. Après les vacances d'avril et jusqu'aux vacances d'été, les élèves de CE1, CE2, CM1 & CM2 auront l'opportunité de s'initier à la pratique de « Tchoukball ». Les 3 classes bénéficieront de deux séances avec un professionnel de l'UGSEL qui leur fera découvrir ce sport originaire de Suisse !



Photo de certains élèves envoyant un mail à Maxime Sorel, leur skipper favori.

L'OGEC poursuit les travaux de rénovation de l'école et a installé durant les vacances de Noël un cabanon en bois dans la grande cour afin de stocker et préserver durablement les jeux de l'école. Un deuxième cabanon sera prochainement installé dans la petite cour !

**Utile :** Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès de la directrice de l'école, Mme DENIS, qui vous recevra en RDV pour vous présenter l'école, le projet d'établissement, les pédagogies utilisées et répondre à vos questions.

## RENSEIGNEMENTS

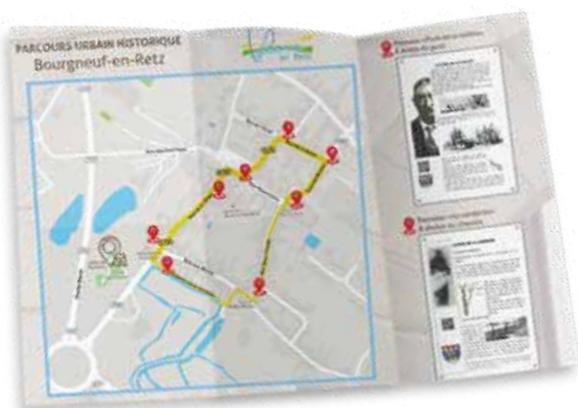
ec.bourgneuf.st-cyr@ec44.fr ou au 02 40 21 49 16  
<https://st-cyr-ste-julitte.fr>



Ange SPANO  
Adjoint à la Culture, Patrimoine et PMR

## Parcours urbain Historique de Bourgneuf

Les dépliants du parcours urbain historique ont été réactualisés. Vous trouverez ces panneaux vous contant le glorieux passé de Bourgneuf à la grande époque du sel, sur les lieux les plus emblématiques de la commune. Le tracé du parcours est disponible au Bureau d'Information Touristique de Villeneuve-en-Retz.



## Observation du ciel hiver & printemps 2021

Le mois de décembre 2020 a été marqué par les derniers éclats d'un couple planétaire exceptionnel. Le 21 décembre, Jupiter et Saturne étaient visuellement collées en tout début de Nuit. Un événement relativement rare qui se reproduira dans 80 ans !



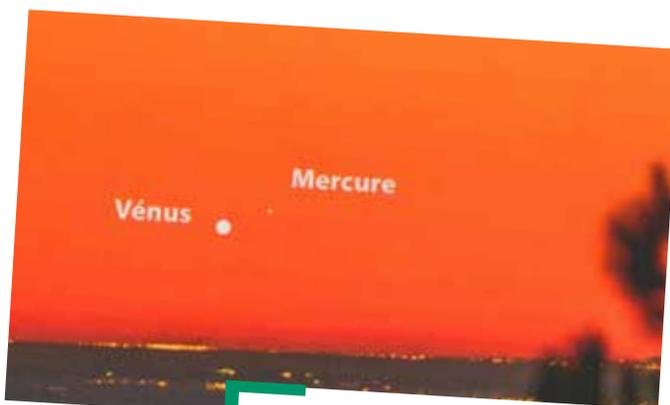
Grande nébuleuse d'Orion

révélé faux, c'était juste une saute d'humeur ! Des sursauts identiques ont déjà été observés.

Le ciel du printemps est riche en galaxies observables au télescope, en particulier dans les constellations du Lion et de la Chevelure de Bérénice.

Le 25 avril, c'est le retour de Vénus, sur l'horizon Ouest, au crépuscule. La planète Vénus faussement appelée étoile du Berger, située entre la terre et le soleil, est toujours observable du côté du soleil ; et donc parfois le matin, parfois le soir. Observée au télescope, en fonction de sa position dans sa course autour du soleil, elle présente des phases comme celles de la lune. Observer un croissant de Vénus, surprend toujours !

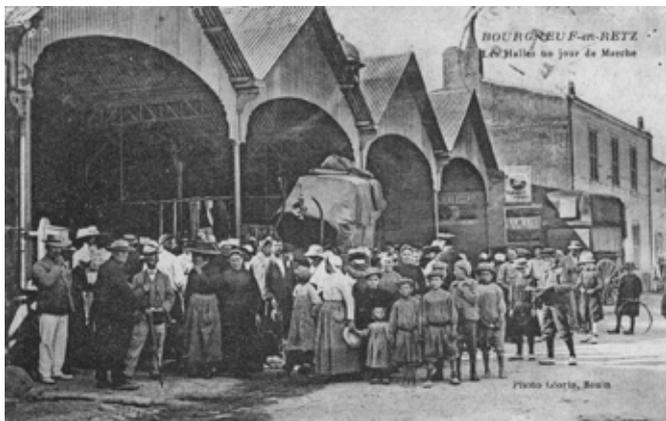
Les randonneurs des étoiles



Vénus & Mercure

Le ciel de l'hiver est moins riche que celui de l'été. Dans notre parcours autour du soleil, nous tournons le dos au cœur de la voie lactée. Mais la constellation d'Orion, est sans conteste la plus impressionnante du moment. Sa grande nébuleuse visible à l'œil nu (et encore plus aux jumelles) est l'endroit où des étoiles naissent, c'est une véritable nurserie. Dans cette constellation, l'étoile géante rouge Bételgeuse mesure 500 fois la taille du soleil. Au cours de l'année 2020, elle a montré des grands signes de fatigue. Son éclat avait beaucoup diminué, au point que l'on a pensé à la fin de sa vie, qui finira dans une titanesque explosion stellaire en super nova. Ce pronostic s'est

## Les Halles



**Sous l'Ancien régime, le marché avait lieu sur la Place - l'actuelle place Pierre Mourain - quatre fois par mois, le samedi. Pendant la Révolution, les dates sont adaptées au calendrier révolutionnaire. Il y a interdiction de vendre et d'acheter ailleurs que sur la Place.**

C'est en 1835 que naît le projet de bâtir une halle. L'endroit est choisi, derrière l'église et le long d'une voie fréquentée, la rue de la Taillée. La construction est commencée peu de temps après. Peut-être s'est-on un peu hâté, car il faut réparer l'édifice en 1847, puis en 1851.

En 1865, le marché du beurre, des volailles et des "menues denrées" a encore lieu le samedi. Certains proposent de le transférer au vendredi, mais, dès 1873, c'est le retour au samedi, en réponse à une pétition.

En 1887, la travée nord s'écroule alors même que l'on ressent le besoin d'augmenter la surface disponible, en démolissant une maison voisine.

Malgré tout, ce n'est qu'en 1897 qu'on envisage de reconstruire la halle, projet voté l'année suivante. L'affaire est confiée à Georges Lafont, architecte nantais de renom ; il est notamment intervenu sur l'usine Lefèvre-Utile, à Nantes. Pour Bourgneuf, il propose un "marché couvert" dont la surface utilisable est accrue de moitié par rapport à l'existant. Dans l'inspiration de l'époque, il comporte plusieurs travées, perpendiculaires à la rue ; la toiture est supportée par des piliers en fonte. Au milieu de la façade, côté rue de la Taillée, un clocheton est aménagé pour recevoir une petite cloche. Peu de temps après, on complète l'aménagement en fermant du côté de l'église et on installe une pompe sur le puits qui existe déjà.



Ce point d'eau est très utilisé par les gens du marais. Ils viennent y faire provision d'eau douce en remplissant leurs bidons à lait ou des barriques nantaises aux cerclages de châtaignier, chargés sur des charrettes. Dans un pays où la taxation du sel rend omniprésente la présence de douaniers, ce moyen permettait quelquefois de remplir de sel, au marais, les bidons à l'insu des fonctionnaires, pour les acheminer à meilleur compte vers l'intérieur. On raconte qu'un jour, un saunier du Pont du Fresne avait ainsi préparé son chargement lorsqu'il vit arriver un douanier soupçonneux (il y avait une cabane de douaniers au Pont du Fresne, côté Bouin). Un tour à la cave permit de rassurer ce dernier, mais il n'était plus en état de regagner le bourg par ses propres moyens. Le saunier, fraternel, lui proposa alors une place sur les bidons... pleins de sel.

Après la Première Guerre mondiale, le marché a toujours lieu le



samedi. On en signale l'ouverture par deux sons de cloche, "à 7h30 du 1er avril au 30 septembre et à 8h30 du 1er octobre au 31 mars".

On s'efforce d'attirer toujours plus de marchands en améliorant la commodité du lieu par la création d'un urinoir et en favorisant de nouveaux exposants qui ne paient pas de droit de place. C'est le cas des éleveurs de volailles et de lapins. A côté des étals, des fermières viennent proposer leur production de beurre, d'œufs et de légumes.

Enfin, en 1965, on détruit l'édifice vieillissant qui cède la place à la structure en bois lamellé-collé qu'on peut voir aujourd'hui. La pompe disparaît en même temps que les vieilles halles.

Un petit panneau rappelle au promeneur les principales étapes de cette histoire. D'autres, placés aux principaux emplacements du bourg, mettent l'accent sur quelques curiosités qui se cachent derrière l'agglomération d'aujourd'hui.

Pierrette DAVID et Alain BENZONI  
Historiens

### PATRIMOINE LOCAL : RECHERCHE D'HISTORIENS

Vous aussi souhaitez apporter des témoignages de l'histoire locale de Fresnay-en-Retz et St-Cyr-en-Retz et transmettre vos connaissances sur l'histoire de notre territoire, alors contactez :

Ange SPANO – 06 13 25 49 93  
ange.spano@villeneuveffretz.fr



Nancy PINEAU  
Adjointe à la Vie associative  
et Sports



## Fresnay Badminton

**Fresnay Badminton existe depuis une dizaine d'années et accueille les joueuses et les joueurs à partir de 16 ans.**

Les séances ont lieu à la salle de Fresnay sur 5 terrains permettant de jouer en simple ou double les lundis à partir de 18h30 et jusqu'à 22h.

Ces séances ont lieu dans un esprit convivial, tous les niveaux sont acceptés.

Dès que la situation sanitaire le permettra, nous nous retrouverons avec grand plaisir et pourrons reprendre nos rencontres inter-clubs dans la bonne humeur !

Si ce message vous a donné envie de nous rejoindre, n'hésitez pas, chaussez vos baskets !

Nous pouvons prêter des raquettes pour les séances d'essai à celles et ceux qui le souhaitent.



### CONTACT

0619377690

0628221176

fresnaybad44@hotmail.fr

Facebook : Fresnay Badminton

## Sud Retz Basket

**Touchée de plein fouet par la pandémie, cette saison 2020-2021 est à ce jour plus impactée que la saison précédente.**

Nous enregistrons une baisse de nos licenciés, principalement chez les jeunes, qui s'explique par l'incertitude du lendemain.

De telles coupures d'activité en cours de saison sont néfastes tant au plan moral que physique, avec un risque de blessure plus important lié à un calendrier chamboulé.

A l'heure où nous écrivons, nous ne savons pas si le basket pourra reprendre, aussi bien les entraînements que les championnats. Nous l'espérons vivement car il en va de la survie de l'association.

Au niveau financier, cette saison est particulièrement difficile. En effet, nous conservons des frais incontournables, sans enregistrer aucune recette.

Se projeter pour l'organisation d'animations est très difficile. Les manifestations de 2020 ont été annulées en grande partie, nous espérons pouvoir organiser un vide-grenier en extérieur à Machecoul courant juin 2021.

Les volontaires sont les bienvenus pour venir aider et enrichir

notre équipe de bénévoles actifs. Toutes les énergies seront nécessaires lors de la future et tant espérée pleine reprise !

Il est toujours possible de commander des vêtements, sacs et serviettes SRB sur notre boutique officielle.

Dans l'attente de jours meilleurs, et le plaisir de revivre de bons moments ensemble, prenez soin de vous !

Le Bureau SRB



### CONTACT

sudretzbasket44@gmail.com

www.sudretzbasket.fr

Facebook : Sud Retzbasket

Le directeur de publication tient à signaler que cette tribune est mise en place par la nouvelle mandature, conformément à l'article L2121-27-1 du CGCT. Libre d'expression, son contenu n'engage que la responsabilité de leurs auteurs, avec toutes les conséquences que cela peut entraîner.

## Villeneuve pour Tous

Commerçants artisans subissent les conséquences de la crise sanitaire depuis un an. Avec une rentrée financière supplémentaire au budget communal de plus de 300 000 €, le groupe Villeneuve pour tous a écrit au Maire en novembre 2020 en ces termes : « il serait très opportun de prévoir une ligne budgétaire pour permettre des actions de soutien de notre économie et du tissu associatif local. Et comme (...) déjà dit (...) la municipalité n'est pas là que pour prélever l'impôt, mais qu'il faut aussi savoir redistribuer pour soutenir ».

Le Maire a répondu que cette action n'était pas « légale » alors même que partout en France de nombreuses communes ont pris des initiatives en ce sens, complétant les aides des intercommunalités, confirmant ainsi la possibilité de les cumuler avec celles de l'État (cf. sur Internet les communes d'Orchies, Béthune, Crépy en Valois, etc.).

Faut-il attendre que des commerces ou associations ferment pour agir efficacement ? À ce jour pour les associations, la majorité a voté une augmentation de subvention de 2 € par adhérent, ce qui ne sera d'aucune aide pour combler le déficit subi au club de football local par exemple. La crise sanitaire ainsi que le durcissement du 16 janvier face à la Covid auraient dû faire changer les priorités budgétaires pour davantage de soutien, de justice et de cohérence. A quand une vraie politique bienveillante pour nos forces vives ?

Facebook « Villeneuve pour tous » reste ouverte et à votre écoute.  
Le groupe Villeneuve pour tous

## Demain Villeneuve-en-Retz

Pour ce bulletin, le groupe « Demain Villeneuve-en-Retz » n'a pas communiqué de tribune libre.

## Un nouveau souffle pour Villeneuve en Retz

Lors de notre précédente expression de décembre 2020, nous faisons part de nos difficultés à adhérer à une politique menée qui nous semble être incohérente. Au fil des transferts de compétence vers Pornic Agglo Pays de Retz, telles que la petite enfance ou les 300000 € provenant de l'excédent du compte assainissement, nous nous interrogeons sur ce manque de conservation des responsabilités qui devraient animer tout élu.

Les ambitions pour une commune qui ne demande qu'à vivre, se développer, être attrayante, vont-elles se limiter à de petites actions étriquées. Ces dernières ne sont toujours pas tournées vers un développement et une aide aux commerces et à l'implantation de nouveaux. Exemple récent : certains producteurs de la commune se sont répartis entre les Moutiers et la Bernerie pour proposer leurs produits sur des marchés de Noël.

Et que dire du désir de la municipalité pour faire venir la navette

gratuite proposée par la communauté de communes, si ce n'est la crainte de voir nos jeunes et la population estivale partir vers des centres ayant plus d'attraits du fait d'un manque de propositions économiques, ludiques et attractives.

L'équipe en place a promis du renouveau. Actuellement ce qui est proposé aux Villeretziennes et aux Villeretziens n'est rien d'autre que ce qui a déjà été fait par l'équipe précédente, que l'on retrouve en grande partie aux affaires actuelles.

Nous restons vigilants pour l'avenir.

[unnouveausoufflepourvilleneuveenretz@outlook.fr](mailto:unnouveausoufflepourvilleneuveenretz@outlook.fr)

## ADIL Agence Départementale d'Information sur le Logement

Prenez rendez-vous en ligne, sur [www.adil44.fr](http://www.adil44.fr) – nos permanences – prendre rendez-vous en ligne, pour rencontrer un conseiller-juriste, lors d'une permanence à Villeneuve en Retz, le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 11h à 12h.

### Permanences pour 2021 :

Bourgneuf : Mairie - Place Pierre Mourain

18 mars - 20 mai - 16 septembre - 18 novembre

Fresnay : Salle socio-culturelle - 24 rue de Pornic

18 février - 15 avril - 17 juin - 21 octobre - 16 décembre



## Le tri c'est tous ensemble ! Rappel des consignes Présentation des sacs jaunes

Vos sacs jaunes doivent être déposés au plus tôt le mardi, veille de la collecte, quel que soit le lieu, point de regroupement ou bac jaune inclus.

Les points de regroupement improvisés au cœur des bourgs ne sont pas autorisés.

**Les riverains vous disent Merci !**

### Secteur 1



**Emballages**

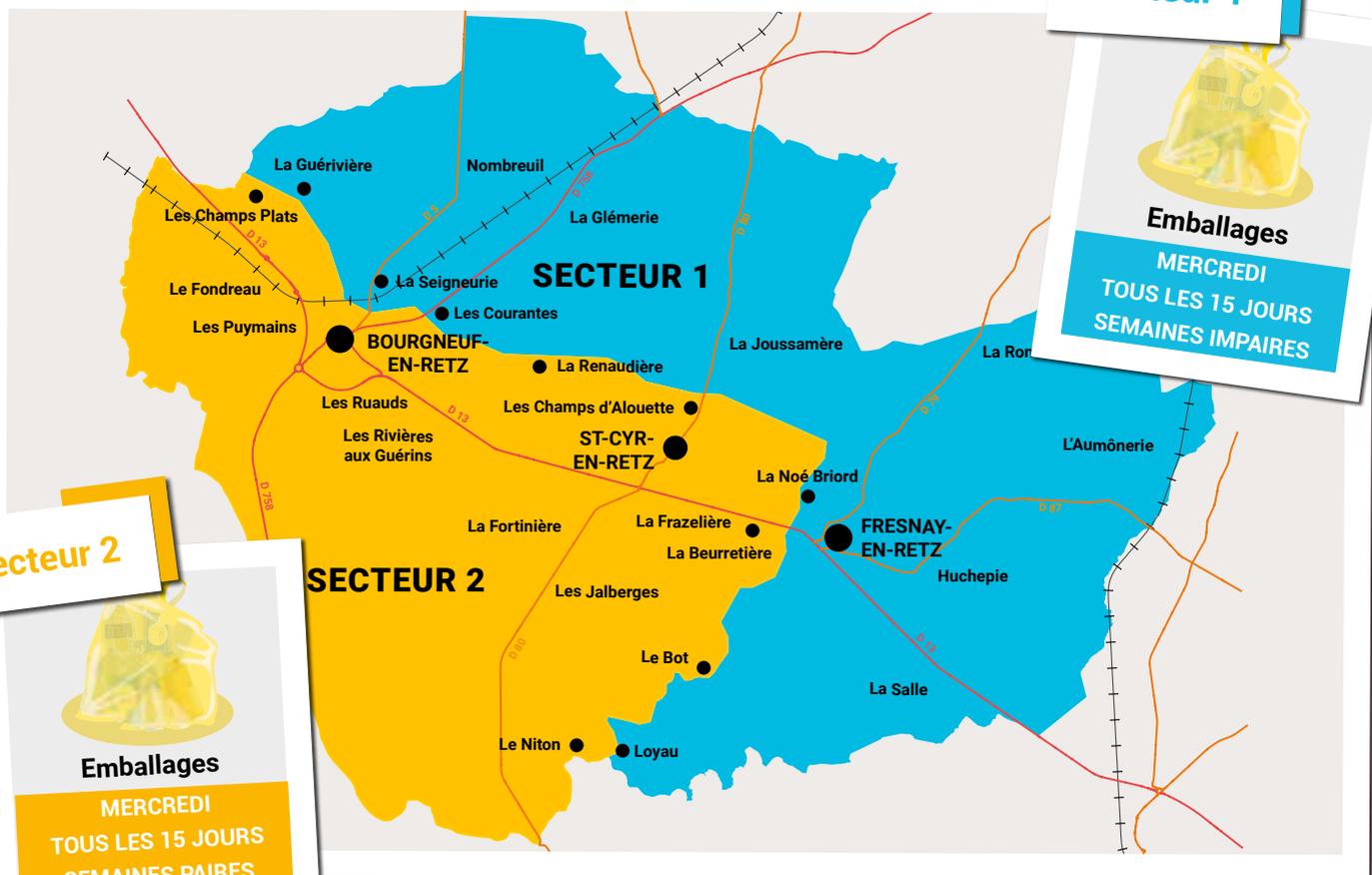
**MERCREDI  
TOUS LES 15 JOURS  
SEMAINES IMPAIRES**

### Secteur 2



**Emballages**

**MERCREDI  
TOUS LES 15 JOURS  
SEMAINES PAIRES**



## 22 État civil et infos pratiques

### ÉTAT CIVIL

**Pour information**, la liste des naissances n'est pas exhaustive et les décès ne peuvent plus être mentionnés sans le consentement de la famille transmis à la mairie. En effet, en raison du règlement européen relatif à la protection des données personnelles (RGPD : Règlement Général de Protection des Données), il n'est plus possible à la commune de divulguer les informations d'état civil dans le bulletin municipal sans le consentement préalable des personnes intéressées.

#### LES NAISSANCES

05 nov, Jade **GUILBAUD ROCHETTE**

06 nov, Romy **VALERO JAUNET**

12 nov, Jules **EVEILLARD**

16 nov, Elena **THOUARY**

24 nov, Maylone **LAMIS**

14 déc, Talya **DOUDARD**

30 déc, Tyanna **DOBSON**

11 janv, Charlotte **FOURNY**

#### LES DÉCÈS

depuis le bulletin de décembre 2020, 11 décès dont :

18 déc, **Aline GAUTHIER** née AUDÉON, 107 ans

29 déc, **Juliette RENAUD**, 99 ans

**ERRATUM** : Une erreur s'est glissée dans le N°14 des Échos de Villeneuve.  
Nom de famille M I L L O N Jean-Joseph et non M I L L I O N Jean-Joseph.

[www.facebook.com/mairieVilleneuveEnRetz](https://www.facebook.com/mairieVilleneuveEnRetz)



#### MAIRIE

Place Pierre Mourain  
Bourgneuf-en-Retz  
44580 Villeneuve-en-Retz

Tél : 02 40 21 40 07 – Fax : 02 40 21 40 11  
[mairie.villeneuve@villeneuveenretz.fr](mailto:mairie.villeneuve@villeneuveenretz.fr)

#### Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :  
8h45 à 12h30 et 13h30 à 17h

Jeudi : 8h45 à 12h30

Samedi : 9h à 11h45 - Semaines paires à Bourgneuf  
La police municipale est ouverte au public uniquement le matin

#### MAIRIE DÉLÉGUÉE

de Fresnay-en-Retz

24 rue de Pornic

Fresnay-en-Retz

44580 Villeneuve-en-Retz

Tel : 02 40 21 41 32 – Fax : 02 40 21 91 32

[mairie.deleguee@villeneuveenretz.fr](mailto:mairie.deleguee@villeneuveenretz.fr)

#### Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h45 à 12h30

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi :  
8h45 à 12h30 et 13h30 à 17h

Samedi : 9h à 11h45 - Semaines impaires à Fresnay

## La mutuelle communale

Depuis Mars 2018, la commune de Villeneuve-en-Retz possède sa mutuelle communale qui permet notamment aux retraités ou aux indépendants d'avoir une couverture maladie à des tarifs très avantageux. La majorité des salariés est moins concernée, car ils bénéficient depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 d'une complémentaire santé dont le coût est pris en charge.

#### Qu'est qu'une mutuelle communale ?

La mutuelle communale, c'est :

- Donner un accès aux soins à tous,
- Payer le juste prix votre mutuelle et gagner en pouvoir d'achat,
- Bénéficier de tarifs négociés, grâce à la politique sociale de votre commune,
- Une formule adaptée à vos besoins,
- Profiter d'une couverture optimale et globale, quelle que soit la formule.

C'est une solution gagnant-gagnant, la compagnie d'assurances obtient rapidement un portefeuille d'assurés et les assurés voient leurs cotisations diminuer. La commune permet simplement de regrouper les demandes pour que les habitants obtiennent des tarifs plus avantageux.

Pour en bénéficier, il suffit d'habiter à Villeneuve-en-Retz lors de la souscription.

Pour toute information, question ou devis, vous pouvez contacter le conseiller partenaire AXA :

M. Pascal BRIAND au 06 83 06 95 05 ou par mail : [pascal.briand.am@axa.fr](mailto:pascal.briand.am@axa.fr)

**Vénila**  
Pour 1 mois ou plus,  
**LOUEZ VOTRE VÉLO ÉLECTRIQUE**  
[velila.loire-atlantique.fr](http://velila.loire-atlantique.fr)

**Loire Atlantique**

**PORNIC agglo**  
PAYS DE RETZ

Pour vos déplacements quotidiens,  
**ROULEZ AVEC**  
**Vénila**

Le Département de Loire-Atlantique et Pornic agglo Pays de Retz lancent Vénila, un nouveau service de vélo à assistance électrique. Accessible aux habitants-es de la Communauté de communes, Vénila offre la possibilité de louer un vélo électrique d'un mois à un an, le temps de découvrir tous les avantages du vélo pour les trajets quotidiens.

**Les tarifs Vénila :**

Durée de location (mois)	1	3	6	12
Plein tarif	35 €	84 €	150 €	250 €
Tarif social *	17,50 €	42 €	75 €	125 €

Renseignements et réservations sur [velila.loire-atlantique.fr](http://velila.loire-atlantique.fr) ou au **02 51 74 07 16**

\* sous conditions de ressources, renseignements sur [velila.loire-atlantique.fr](http://velila.loire-atlantique.fr)

**Loire Atlantique** Département de Loire-Atlantique  
3 quai Ceineray - CS 94109  
44041 Nantes cedex 1  
Tél. 02 40 99 10 00  
Courriel : [contact@loire-atlantique.fr](mailto:contact@loire-atlantique.fr)  
Site internet : [loire-atlantique.fr](http://loire-atlantique.fr)

**PORNIC agglo**  
PAYS DE RETZ

AVEC LE SOUTIEN DE

ADERE Les certificats d'économie d'énergie CEE

Conception et Impression : Département de Loire-Atlantique  
Crédit photo : Gasi Arnaud  
Novembre 2020

**LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL, À PARTIR DE 50 ANS, UN TEST TOUS LES 2 ANS**

Ce cancer est le 2<sup>e</sup> cancer le plus meurtrier en France. Il est le 2<sup>e</sup> cancer le plus fréquent chez la femme et le 3<sup>e</sup> cancer le plus fréquent chez l'homme. Pourtant, détecté tôt, il se guérit dans 9 cas sur 10. **Parlez-en avec votre médecin. Informez-vous sur [e-cancer.fr](http://e-cancer.fr)**

**Assurance Maladie** **SÉCURITÉ SOCIALE INTERBRANCHES** **INSTITUT NATIONAL DU CANCER**

26 • 27 • 28 mars 2021  
**FOIRE EXPO**  
du  
**PAYS de RETZ**  
"La Rabine" Meshecoul-Saint-Médard

**ANNULÉ**

ENTRÉE GRATUITE  
S'il te plaît, dessine-moi un métier...

**Formations professionnelles**

**LES MÉTIERS DE L'ART & DE L'ARTISANAT**

**Super** **beillevaire** **Carrefour**

2021



# SPEED RETZ ALTERNANCE

RENDEZ-VOUS pour les 16-30 ans pour découvrir l'apprentissage

DU CAP AU BAC +5

1 matinée, 2 sites

**27 MARS** de 9h à 12h30

Machecoul St-Même

Espace de Retz  
Pornic  
WIP - ZA Val Saint Martin

Forum virtuel

**Du 29 MARS au 19 AVRIL**

salonenligne.pole-emploi.fr

en partenariat avec :  
pole emploi

Renseignements : 07 84 19 57 15



## FORUM JOBS D'ÉTÉ EN LIGNE !

POUR LES 16-25 ANS

+ D'INFOS  
02 40 02 62 92  
06 08 34 30 67  
pij@pornicagglo.fr

**DU 24 FÉVRIER AU 2 AVRIL 2021**  
SUR [WWW.JOBSETE-PORNICAGGLO.FR](http://WWW.JOBSETE-PORNICAGGLO.FR)

- offres d'emploi
- conseils pour organiser sa recherche et trouver un job
- découverte des autres alternatives possibles
- ateliers et programme de lives sur inscription



Rejoins-nous sur @pij44sj

[www.pornicagglo.fr](http://www.pornicagglo.fr)



Tous les 1<sup>ers</sup> mercredis du mois

Visite supplémentaire le 3<sup>e</sup> mercredi de chaque mois en juillet et août

## L'Eco Centre s'ouvre à vous... Chaumes-en-Retz

Venez découvrir comment sont traités vos déchets dans le respect de l'environnement

Visites guidées gratuites de 10h00 à 12h00

Réservation obligatoire au 02 51 74 28 10

Attention, les inscriptions se font dans la limite des places disponibles (18 pers max)



## Portes ouvertes de la Ferme du Fresne le 22 mai 2021



L'association Agir Ensemble organise le samedi 22 mai 2021 de 10h à 17h une journée portes ouvertes pour vous permettre de découvrir la Ferme pédagogique du Fresne, un espace de 15 000 m<sup>2</sup> au cœur du marais breton en zone Natura 2000 à Bourgneuf-en-Retz. Sa mission est de promouvoir une transition environnementale indispensable au développement d'une société plus responsable et solidaire.

Vous pourrez à l'occasion de cette journée en plein air découvrir les prairies et les animaux, ainsi que les activités proposées par notre association et comprendre les piliers de notre projet : la sensibilisation à la nature, la protection de la biodiversité locale et la durabilité d'une économie solidaire. De 14h30 à 16h, une conférence sera assurée toutes les demi-heures par nos partenaires.

Nous sommes impatients de vous rencontrer et vous attendons nombreux !

Toutes les informations sur notre site internet : [www.safewatercube.com/ferme-du-fresne/](http://www.safewatercube.com/ferme-du-fresne/)

CONTACT :

Jean-Paul Augereau, 06 72 99 72 82, [contact@safewatercube.com](mailto:contact@safewatercube.com)